



<http://www.cgt-hopital-morlaix.com/>

## ALERTE / VIGILANCE

Depuis les divers mouvements de grèves et débrayages au CHPM, plusieurs personnes nous ont fait part de quelques soucis concernant les divergences entre les heures non travaillées effectives et la réalité des décomptes d'heures soustraites sur le salaire.

Nous invitons chacun à faire preuve de la plus grande vigilance quant à la traduction effective sur les bulletins de salaire.

La retenue sur la rémunération des agents doit être strictement proportionnelle à la durée du service non fait.

Si après renseignement au service de la paie il se trouve que les heures décomptées soient supérieures aux heures de débrayage,

### CONTACTER LA CGT au poste 7323



Syndicat CGT du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix  
15 rue Kersaint Gilly ☒ BP 97237  
29672 MORLAIX cedex

☎ 02 98 62 61 60 poste: 73 23 Portable: 06 58 96 23 19 ☒ [cgt@ch-morlaix.fr](mailto:cgt@ch-morlaix.fr)

Morlaix le 6 Novembre 2015